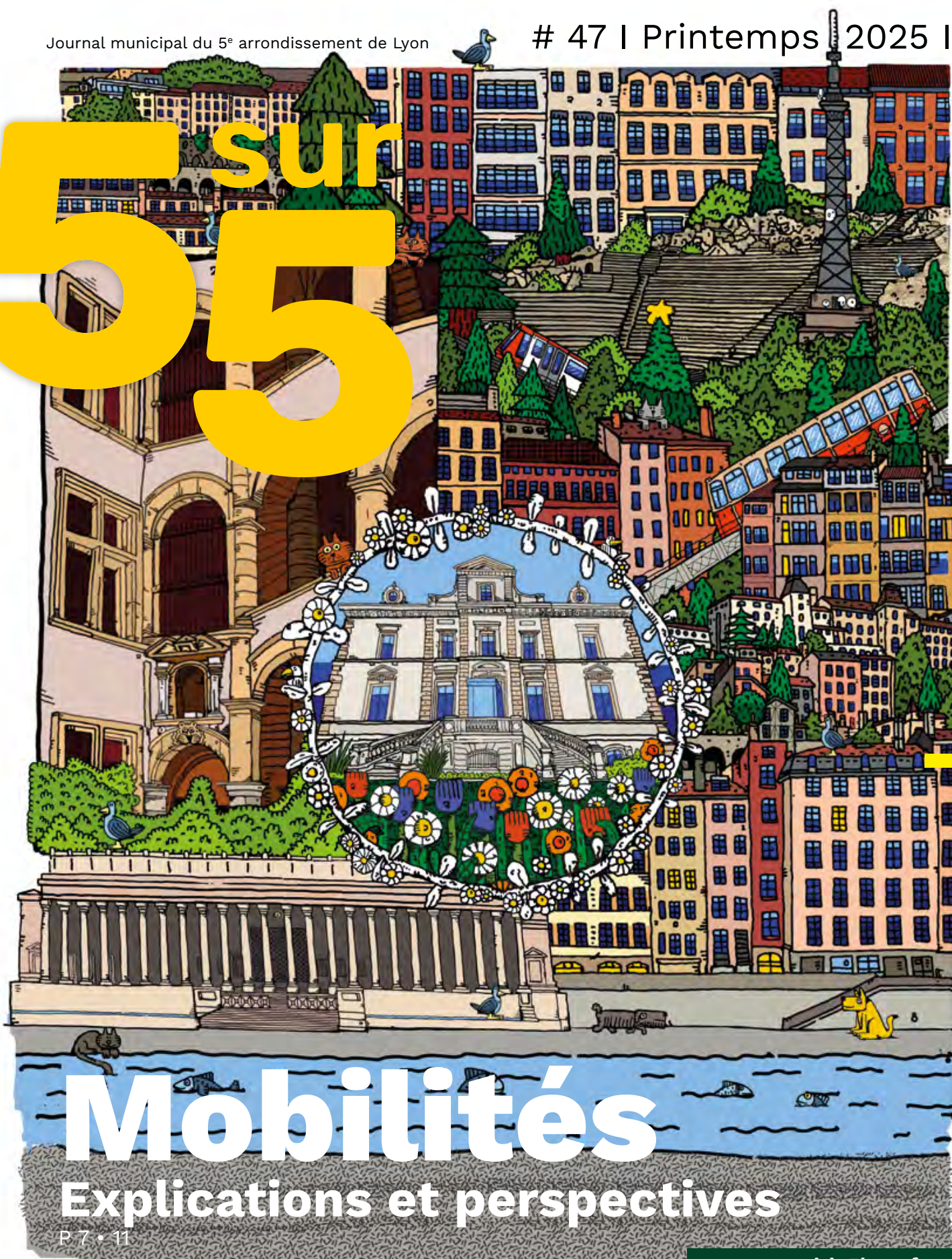


5 sur
55



Mobilités

Explications et perspectives

P 7 • 11

www.mairie5lyon.fr



ÉQUIPEMENTS
SPORTIFS
P 4

TRAVAUX
P 16-17

VILLE DE
LYON | 5^e



Une exposition pour célébrer les 50 ans de la « révolution des Œillets » • La « révolution des Œillets » de 1974 a marqué le retour de la démocratie au Portugal. Afin de célébrer cette date importante pour l'ensemble des Européen·nes, Marie-Noëlle Frery, première adjointe - a eu le plaisir d'inaugurer l'exposition, en présence de Claire Mota Da Cunha Hazard - présidente de l'association Les Amis du Fado.



Une première dans le 5^e ! La Fête des animaux • Avec la Ville et la Métropole, la mairie du 5^e développe une politique de l'animalité en ville. Créée et suivie par Nadine Georgel, la délégation « condition animale » vise à améliorer l'entente et la cohabitation entre animaux et humains. Dans ce but, la 1^{ère} édition de la « Fête des animaux du 5^e » a permis de riches échanges entre propriétaires d'animaux, professionnels et bénévoles des associations de la protection animale. En attendant de se retrouver le 22 juin pour une 2^e édition avec la participation de Cédric Villani - scientifique, personnalité politique, et défenseur de la cause animale - donnez votre avis sur la place du chien en ville, que vous en ayez un ou non : <https://oye.participer.lyon.fr/processus/chiensenville>



Des « Pouces d'Or » pour les jeunes parleurs • Mis en place dans les écoles maternelles Les Gêmeaux, Diderot et Champvert ouest, les clubs « Coup de Pouce Langage » permettent aux « petits parleurs » de développer l'acquisition de vocabulaire et l'aisance à l'oral. Cette cérémonie fut l'occasion de récompenser les enfants et de les encourager à continuer à s'investir, en classe, au club ou à la maison, et de nourrir leur plaisir d'apprendre.

20/20 ! Une note parfaite pour le concours «Défi fleuri et Nature en ville» • Ce concours, moment privilégié dans la vie du 5^e, met à l'honneur les initiatives en matière de fleurissement et plantations, qu'elles soient individuelles ou collectives, portées par petits et grands. Toutes et tous contribuent à faire de notre arrondissement un territoire refuge pour la biodiversité, riche de fleurs et végétaux divers, et plus agréable pour les habitantes et habitants. Mention spéciale à madame Guerin, qui a obtenu une note parfaite pour le fleurissement de sa cour intérieure qui abrite orangers, citronniers, lierres, hortensias, géraniums, rosiers...



La cérémonie des vœux de Nadine Georgel, maire du 5^e marquée par plusieurs premières • Rythmée par la batucada et l'accueil chaleureux du public, la cérémonie des vœux de la maire s'est tenue pour la première fois à la MJC Ménival, le 11 janvier. Nadine Georgel a adressé ses vœux aux habitantes et habitants, en présence de Gilda Hobert, présidente de la MJC Ménival, de Grégory Doucet, maire de Lyon, ainsi que des élu·es de l'arrondissement. Moment marquant de cette édition, les membres du Conseil d'arrondissement des enfants ont été invités à s'exprimer pour la première fois, témoignant de leur souhait d'une nature mieux protégée et d'une meilleure entente des adultes. L'après-midi a également été animé par une prestation impressionnante des élèves de l'École de cirque de la MJC. Après un hommage à Anne-Marie Comparini, cette rencontre a permis de revenir sur les temps forts de l'année écoulée et d'échanger autour des projets à venir, dans une ambiance conviviale.

47 - SOMMAIRE |

02 - Retour en images

03 - Le mot de la Maire

04 - 05
Le 5^e en bref

07 - 11

DOSSIER
MOBILITÉS

13 - C'est voté en conseil

14 - Conseil de quartier

15 - Prévention

16 - 17
Travaux

19 - A votre écoute

21 - 22
Les tribunes

24 - Agenda

Mairie5Lyon

@Mairie5Lyon

/Mairie5Lyon

5 sur 5 | Printemps 2025

Mairie du 5^e arrt de Lyon
14 rue du docteur Locard,
BP 5027, 69246 Lyon Cedex 05
Tél. 04 72 38 45 80

Directrice de publication :
Nadine Georgel
Rédacteur·trices : Nadine Georgel,
Louise-Marie Cerdon, Cyril Smit et
les services de la Mairie du 5^e
Illustration : M. Poes
Photos : Mairie du 5^e, Ville de Lyon
Réalisation, impression et publicité
Micro 5 (06 25 23 65 66)
Papier à partir de fibre 100%
recyclées



“Piétons, cyclistes, usagers des transports en commun, automobilistes : concilier ces mobilités est un défi permanent”

Chères habitantes, chers habitants,

Je suis ravie de vous présenter la nouvelle version du 5 sur 5, plus clair et plus complet, pour mieux vous informer sur l'actualité et les projets du 5^e.

Ce numéro est consacré **aux mobilités**, un enjeu majeur de notre arrondissement et un sujet de débats parfois vifs.

Depuis le début de ce mandat, notre engagement est clair : non pas combattre la voiture en tant que telle, mais offrir des alternatives à ce moyen de transport coûteux – pour les ménages, la collectivité et la planète – et peu efficace. **Notre objectif est de permettre à celles et ceux qui souhaitent se déplacer en transports en commun, à vélo ou à pied de pouvoir le faire librement, confortablement et en toute sécurité.**

Le projet **TEOL** représente **une avancée majeure** pour notre territoire. Au-delà des polémiques et instrumentalisation politiques, il répond à un réel besoin. **Contrairement à une infrastructure lourde comme le métro, il ne s'accompagnera que d'une densification modérée, en accord avec les attentes des habitants.** Son horizon, fixé à 2032, en fait un projet ambitieux mais réaliste.

Le développement des Voies Lyonnaises et **l'amélioration des aménagements cyclables permettent aux cyclistes de circuler plus sereinement.**

Rapide, bon pour la santé et l'environnement, le vélo doit être accessible à toutes et tous.

Mais **le premier usager de l'espace public, c'est le piéton**. C'est pourquoi nous avons fait du réaménagement urbain une priorité, avec l'élargissement des trottoirs et l'amélioration des traversées piétonnes dès que possible.

Quant à la **voiture**, elle conserve sa place en ville. Mais nous ne pouvons plus ignorer l'occupation disproportionnée de l'espace public qu'elle représente ni son impact sur la sécurité, la pollution et le climat.

Piétons, cyclistes, usagers des transports en commun, automobilistes : **concilier ces mobilités est un défi permanent**, d'autant plus dans un arrondissement contraint par sa topographie et son patrimoine.

C'est pourtant cette mission que nous poursuivons chaque jour, avec **la volonté d'apaiser les débats et d'agir dans l'intérêt général**. Et c'est avec cette même exigence que nous continuerons à œuvrer avec détermination.

Nadine Georgel
Maire du 5^e arrondissement de Lyon
Conseillère municipale de Lyon,
Conseillère métropolitaine



ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

Le stade de la Sarra fait place au ballon ovale

Une nouvelle infrastructure de qualité pour le rugby lyonnais !

Après un fort engouement des Lyonnais et Lyonnaises pour la Coupe du monde de rugby en 2023, c'est un projet qui sort de la mêlée ! Grâce à des travaux de réaménagement et d'agrandissement, le stade de la Sarra rouvre ses portes et fait la part belle au rugby. Avec une nouvelle

entraînements et compétitions des équipes du Club Omnisport de Lyon, qui propose des activités à partir de 3 ans, à but de compétition ou de loisirs.

Ce projet, dans lequel la ville a investi plus d'un million d'euros, est le fruit d'un travail conjoint de la Ville avec la Métropole et l'Agence nationale du sport. La Sarra rejoint les 23 autres projets d'infrastructures sportives développés sous le mandat 2020-2026, au service de tout le territoire, avec un investissement estimé à près de 110 millions d'euros.

Accessible librement à tous les Lyonnais et Lyonnaises hors des créneaux réservés, le stade contribue aussi à renforcer l'identité et la vie du quartier de la Sarra, unique tant par sa localisation que par son patrimoine bâti et naturel.

homologation de la Fédération Française de Rugby, il peut accueillir des compétitions de rugby classées Fédérale 3. Cette infrastructure renouvelée permet également les

Nadine Georgel, maire du 5^e, Julie Nublat Faure, adjointe aux sports de la ville de Lyon, et les jeunes talents du COL ont pu tester ce nouveau stade.

Et aussi

Adieu les granulés en caoutchouc ; vive le liège !

Fidèle à son engagement de faire de Lyon un territoire plus résilient, la municipalité intègre à son cahier des charges de travaux des matériaux écologiques.

Pour le sol du stade, fini le SBR (granulés en caoutchouc) et place à un remplissage naturel à base de liège et de sable ! Offrant le même confort et la même durabilité, le cycle de vie de ces matériaux est beaucoup moins nocif pour l'environnement.

Le handicap n'est plus un obstacle pour accéder à l'aire de jeu !

Attenante au stade et lieu de socialisation, l'aire de jeu dispose désormais d'accès PMR. Petits et grands, quelle que soit leur situation de mobilité, pourront donc profiter de cet équipement public.

VERGER

Un 5^e verger pour le 5^e en hommage à Mahsa Jîna Amini

Le 2 décembre dernier, Nadine Georgel, maire du 5^e et Sonia Zdorovtsoff, adjointe aux relations, à la coopération et à la solidarité internationales de la Ville de Lyon, ont eu le plaisir d'inaugurer le verger communal Mahsa Jîna Amini. Par ce geste, les élu-es ont tenu à honorer la mémoire de cette étudiante iranienne d'origine kurde, figure du mouvement "Femme, Vie, Liberté", décédée en 2022 pour avoir affirmé le droit des femmes à la liberté.

Exposition de dessins réalisés par les élèves de l'école élémentaire Joliot-Curie, dévoilement de la plaque, plantation d'un ginkgo biloba - symbole de paix et d'unité - ont rythmé cette inauguration.

Ce verger de 350 m² abrite arbres fruitiers, arbustes et plants de fruits rouges. Il invite à la sérénité, au partage et à une cueillette libre et respectueuse de ses fruits.



Le 5^e se dote d'un spot senior

Accueillant au quotidien les seniors, ces lieux ont pour vocation de permettre l'accès à l'information, de référencer les actions présentes sur notre arrondissement, de prendre soin de nos aîné-es et de lutter contre l'isolement dont ils peuvent être victimes.

Lors de temps dédiés, vous pourrez participer gratuitement à des conférences, des ateliers, des sorties et ainsi rencontrer d'autres habitant-es de votre arrondissement.

Nadine Georgel - maire du 5^e, Grégory Doucet - maire de Lyon, Marie Duarte - adjointe du 5^e en charge de la qualité de vie des aîné-es et du lien intergénérationnel, Gilda Hobert - présidente de la MJC Ménival et Alexandre Chevalier - adjoint au maire de Lyon en charge du lien intergénérationnel et de la qualité de vie des aîné-es ont eu le plaisir d'inaugurer le Spot seniors du 5^e à la MJC Ménival.

MJC Ménival,
29 avenue de Ménival, 69005 Lyon
Mardi de 14h à 17h et jeudi de 15h à 18h
04 72 38 81 61 - Accès TCL : C21 et C24 arrêt Sainte-Anne

Lien vers le programme du spot senior du 5^e : <https://mjcmenival.com/spot-seniors>

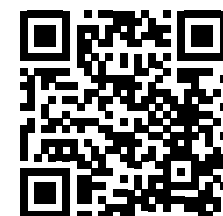


« Composter c'est cool ! »

Une video réalisée par le Conseil d'arrondissement des enfants

Même si leur mandat est terminé, Pauline et Lisa continuent leurs actions de jeunes élu-es du Conseil d'Arrondissement des Enfants (CAE), promotion 2022-2024 "Club du 5^e" ! En scannant le QR code - déjà présent sur quelques bornes dans l'arrondissement - découvrez la vidéo « Composter c'est cool ! » réalisée par les jeunes élu-es du CAE sur le compostage et l'utilisation des bornes d'apports volontaires.

Scannez le QRcode



LUTTER CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

Atelier autodéfense pour aider les femmes à réagir face aux agressions

A l'occasion de la journée internationale de lutte contre les violences sexistes et sexuelles, fin 2024, la mairie a organisé une série d'ateliers d'autodéfense féministes en partenariat avec la MJC Ménival, le Centre social du Point du jour, et animés par Flora Gosset-Erard.

L'objectif ? Apprendre aux femmes à prendre confiance en elles et à désamorcer des situations de conflits ou d'agression, physiques ou non. Une initiative à succès puisque les ateliers ont affiché complet rapidement. Néanmoins, puisqu'il vaut mieux prévenir que guérir : la prévention, notamment auprès des plus jeunes, reste la première clé pour éradiquer définitivement ces violences !

VIE PUBLIQUE

Vis ma vie d'élue

Vous vous intéressez à la vie publique locale et vous vous demandez à quoi ressemble le quotidien des élu·es de votre arrondissement ?

Le temps d'une visite de terrain, d'une réunion de travail, d'une célébration ou d'un conseil d'arrondissement, l'équipe des élu·es de la majorité du 5^{ème} vous accueille pour partager, échanger et vous faire découvrir ce qu'est la réalité d'un mandat local.

Si vous êtes intéressé·e, vous pouvez nous envoyer un message à mairie5.cabinet@mairie-lyon.fr ou un courrier à Mme la Maire.

VIS MA
MA VIE
D'ELUE



MARCEAU

In Memoriam

Les enfants de l'école Ferdinand Buisson ont accompagné le dernier Grand Voyage de leur copain Marceau. Une cérémonie sous forme de déambulation poétique et colorée, pleine de moulins à vent, de chansons et de souvenirs... à l'image de Marceau l'aventurier et de tous les moments qu'ils ont partagé ensemble.

Les élu·es du 5^e arrondissement adressent leurs plus sincères condoléances à la famille et aux proches de Marceau, et s'associent à leur douleur.



Ça va mieux en le disant I

07

ÇA VA MIEUX EN LE DISANT

Pourquoi ces aménagements de voirie ?

Vous avez remarqué, et parfois réagi aux nouveaux aménagements dans le 5^e : pistes cyclables, trottoirs élargis, circulation modifiée... Ces changements ne sont ni arbitraires, ni dictés par une volonté d'imposer une « écologie punitive ». Ils répondent à des impératifs de santé publique, de sécurité et de lutte contre le changement climatique.

Réduire la pollution et améliorer la santé

Les véhicules thermiques émettent du dioxyde d'azote (NO₂), un polluant responsable de maladies respiratoires et de 5,3 % des décès annuels dans la Métropole de Lyon (Santé Publique France). Et ses effets sont encore plus importants chez les plus de 75 ans qui voient leur risque de mortalité augmenter de plus de 3% le jour suivant un pic de pollution estival. Grâce aux actions entreprises depuis 2020, la Métropole de Lyon affiche désormais la plus forte amélioration de la qualité de l'air parmi les grandes villes : la pollution a baissé de **11 % en NO₂ et de 23 % en particules fines PM2,5**. Ces résultats **représentent un gain de plusieurs mois d'espérance de vie en bonne santé**.

Lutter contre le changement climatique

Les **voitures particulières** représentent plus de **la moitié des émissions de gaz à effet de serre du secteur des transports**. Développer des infrastructures comme **TEOL**, planter plus **de 200 000 arbres en un seul mandat** et favoriser les mobilités alternatives sont des solutions essentielles face à l'urgence climatique.

Des aménagements encadrés par la loi

Les projets d'aménagements s'appuient sur des réglementations nationales et européennes. **La Loi d'Orientation des Mobilités (LOM)** impose par exemple la suppression des stationnements motorisés sur 5 m en amont des **passages piétons** pour améliorer la visibilité. Elle encourage aussi le développement des **Zones à Faibles Émissions (ZFE)** pour limiter les véhicules les plus polluants.

Circulation cycliste : plus fluide et plus sûre

- **Panonceaux M12** : par l'arrêté ministériel du 12 janvier 2012, ils autorisent les cyclistes à franchir certains feux rouges, sous condition de priorité aux autres usagers.
- **Contre-sens cyclable en zone 30** : le Code de la route autorise la circulation à contre-sens pour les cyclistes sur les rues à sens unique en zone 30. Un marquage spécifique existe dans certaines artères telles que les rues des Quatre-Colonnes, des Pépinières et Saint-Fiacre par exemple.
- L'aménagement de la VL12 rue de Trion s'est appuyé sur **les recommandations du Cerema**, qui guident les collectivités dans la conception d'infrastructures adaptées. Conformément à ces préconisations, une vélorue a été créée pour sécuriser les cyclistes et les piétons tout en maintenant la circulation automobile. L'objectif est de **réduire le trafic à 2 000 véhicules par jour, contre 10 000 auparavant**, grâce à la restriction d'accès de la montée du Chemin Neuf. Cette mesure, actuellement en phase d'expérimentation, fera l'objet d'une décision définitive cet été.

Vers une ville plus agréable et plus saine

Ces changements, bien que parfois inconfortables à court terme, sont indispensables pour réduire la pollution, renforcer la sécurité et adapter notre cadre de vie au changement climatique. **L'arrondissement, la Ville et la Métropole agissent dans un cadre national et européen** pour une ville plus saine et plus agréable à vivre.



Mobilités...



Le premier visuel du tramway de l'ouest lyonnais, avec ici le passage à la station Ménival avant d'emprunter le tunnel.

TEOL

Un projet pour l'avenir de notre arrondissement

Avec 800 millions d'euros d'investissement, TEOL est le projet le plus ambitieux de Sytral Mobilités depuis des décennies. Première infrastructure de transport en commun à voir le jour sur notre territoire après plus de... 35 ans d'attente, **il reliera à l'horizon 2032 l'est et l'ouest de la Métropole avec des trajets rapides et fiables** : 10 minutes jusqu'à Perrache, 20 minutes pour la Part-Dieu depuis le Point-du-Jour.

Respectueux du cadre de vie auquel nous sommes si attachés, **TEOL est une solution réaliste, efficace et durable qui évite la densification massive inévitablement associée à un métro**. TEOL préserve ainsi les spécificités de notre territoire tout en facilitant les déplacements et en dynamisant l'économie locale.

Mobilités...

« A l'origine de mon engagement d'élue locale, il y a la conviction forte qu'il fallait adapter ma ville aux changements climatiques avec des aménagements de l'espace public pour aider et accompagner les Lyonnaises et les Lyonnais à adopter des habitudes plus durables. Elue en charge de la voirie et des mobilités et conseillère municipale, j'agis au quotidien pour faciliter les déplacements pour les plus fragiles : création de places PMR, sécurisation aux abords des écoles, potelets anti-stationnement, augmentation des fréquences des bus et des funiculaires.

Car la mobilité est l'affaire de toutes et tous avec un impact maximum sur le quotidien, il est essentiel d'écouter les citoyens. Je remercie les 50 participants du Comité d'Arrondissement des Mobilités et Usager·ères des Transports du 5^e (CAMUT) qui m'aident à identifier les problématiques de l'arrondissement, et à prioriser les aménagements. »

Marielle Perrin,
conseillère déléguée en charge de
« Mobilités, Voirie, Transition écologique et énergétique »



Quelques chiffres

 **Moins d'accidents, plus de vies sauvées !**

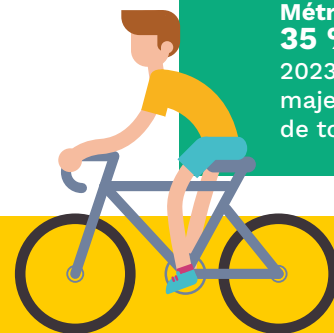
Grâce aux actions menées pour sécuriser les déplacements, **le nombre de blessés sur les routes de la Métropole a chuté de 35 %** entre 2019 et 2023. Une avancée majeure pour la sécurité de tous !

 **Un air plus pur, une ville plus saine**

Avec une baisse de **11 % du dioxyde d'azote**, entre 2019 et 2023, Lyon se positionne en tête des grandes métropoles françaises pour l'amélioration de la qualité de l'air. Un bénéfice direct pour la santé, notamment des seniors, avec une réduction du risque de mortalité à court terme.

Lyon pédale vers l'avenir !

Les mobilités douces ont le vent en poupe : le trafic cycliste a bondi de **54 %** entre 2019 et 2023 ! Moins de pollution, plus d'activité physique : une révolution pour une ville plus agréable et durable.



Un espace public plus sûr et mieux partagé dans le 5^e !



Une voiture occupe beaucoup d'espace, mais roule très peu 23 heures sur 24, elle reste à l'arrêt, monopolisant plus de 70 % de l'espace public. Et quand elle roule, elle ne transporte qu'une seule personne dans 80 % des cas, souvent pour moins de 2 km dans l'ouest lyonnais.

Un coût élevé pour un faible rendement

La multiplication de l'automobile individuelle (plus de 16.000 dans le 5^e) est une solution inefficace et coûteuse, tant pour les ménages que pour la collectivité. Son impact sur la santé publique et l'environnement est également lourd. Heureusement, les alternatives progressent dans le 5^e : +50% d'utilisation du réseau d'autopartage Citiz. Et l'engouement pour les modes actifs ne faiblit pas : 75 % des clients des commerces à Saint-Just viennent à pied ou à vélo.

Des actions concrètes pour un espace mieux partagé

Des "rues des enfants" pour sécuriser les écoles

Déjà 8 maternelles ou primaires, dont Gerson et Les Gémeaux, bénéficient de mesures de piétonisation, de végétalisation et d'éclairage adapté, garantissant plus de sécurité pour 1 100 petits gones.

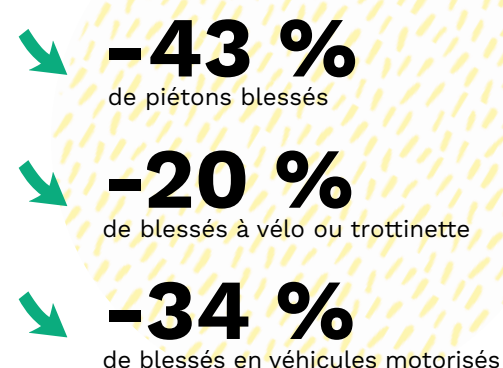


+60 % d'espace piéton

Trottoirs élargis, places piétonnes et nouveaux chemins offrent plus de confort aux personnes vulnérables et à mobilité réduite.

Des résultats concrets

Depuis 2019, Lyon a enregistré 33 % de blessés en moins liés au trafic routier :



Un arrondissement limité à 30 km/h

Rouler moins vite, c'est 90 % de chances de survie pour un piéton en cas d'accident (contre 20 % à 50 km/h). En prime, le bruit de la circulation est perçu comme divisé par deux !

Plus de places de livraison pour des commerces vivants

Devant La Poste du Point-du-Jour et ailleurs, ces nouvelles zones évitent les arrêts dangereux et facilitent l'approvisionnement des commerces de proximité.



Le 5^e, rattrape enfin son retard grâce aux Voies Lyonnaises



Pour rattraper son retard en matière d'infrastructures cyclables et sécuriser les déplacements, le 5^e s'intègre au réseau de Voies Lyonnaises :

Voie Lyonnaise n°3 :

entre Quincieux et Givors, elle longe les quais de Saône et permet d'accéder aux Monts d'Or ou à l'île Barbe pour une pause nature.

Voie Lyonnaise n°8 :

elle relie Saint-Priest à La-Tour-de-Salvagny en réaménageant l'avenue Barthélémy Buyer pour réduire sa dangerosité et sécuriser cyclistes et piétons.

Voie Lyonnaise n°12 :

elle sécurise les déplacements entre Lyon-Valmy et Saint-Priest, en passant notamment à Saint-Just et Trion où les contraintes sont fortes.

Dans le secteur de Saint-Just / Trion, une expérimentation du plan de circulation est en cours pour réduire le trafic de transit, sécuriser les abords des écoles et préserver un équilibre entre les différents modes de déplacement. Une décision définitive sera prise à l'été 2025 après analyse des données.

Grâce à ces aménagements, le 5^e arrondissement devient un territoire plus sûr, plus agréable et plus adapté aux mobilités de demain.



Une offre de transports en constante amélioration pour mieux vous servir

Nadine Georgel et l'équipe du 5^e arrondissement sont pleinement mobilisées dans un dialogue rapproché avec le SYTRAL pour faire évoluer l'offre TCL en réponse à vos attentes, nombreuses et bien connues.

De belles avancées pour le 5^e arrondissement !

Grâce aux remontées des habitantes et du Comité d'Arrondissement des Mobilités et Usager·ères des Transports (CAMUT), Nadine Georgel et Marielle Perrin portent la voix du 5^e auprès du SYTRAL pour améliorer l'offre locale. Ces dernières années ont déjà vu plusieurs améliorations :

- 2021** : extension du service du funiculaire F2 vers Fourvière de 22h à 23h (+30 343 €/an)
- 2022** : extension des horaires du bus 45 (+49 735 €/an)
- 2023** : augmentation de la fréquence du C19 (+24 200 €/an)
- 2024** : nouveaux renforts de service :

- **Le funiculaire F1** vers Saint-Just fonctionne désormais **jusqu'à 2h du matin le week-end**, comme le métro.
- **Des bus plus fréquents** sur les lignes 31 (+71 812 €/an), C21 (+96 580 €/an), C22 et C24 (+498 566 €/an) pour une meilleure desserte.
- **Un service adapté aux soignants** : la ligne 90 s'aligne désormais sur les horaires de fin de service de l'EHPAD de la Sarra.

Une tarification plus juste et accessible

TCL poursuit son engagement pour des transports accessibles à tous : 71 000 abonnements gratuits et 93 000 abonnements à 10 € pour les personnes éligibles.

Gratuité des transports pour les moins de 10 ans dès septembre 2025 !

Ticket Famille à 7 € : voyagez à petit prix (2 à 5 personnes, dont 1 ou 2 adultes accompagnés d'enfants).

Les chiens sont désormais les bienvenus : depuis le vote en 2021 de la délibération présentée par Nadine Georgel, les chiens moyens et grands peuvent désormais voyager sur tout le réseau TCL (non catégorisés, en laisse et avec une muselière). Et sans changement, les petits chiens transportés dans un sac continuent d'être admis gratuitement sur le réseau.

L'amélioration des transports continue ! Vos retours sont essentiels pour façonner l'offre de demain.

AUTO - ECOLE
Lyon 5.fr

École conduite qualité

Notre expérience, le gage de votre réussite.
Une équipe pédagogique impliquée dans votre réussite, un suivi personnalisé et complet tout au long de la formation.

Le code en ligne
La plateforme ICICODE facilite votre apprentissage. Apprenez, révisiez de chez vous à l'heure que vous souhaitez.

Nouveau ! Boîte automatique
Apprenez à conduire avec une boîte automatique, c'est plus facile ! Renseignez-vous.

Réussir avec nous
Nous mettons tout en œuvre pour faire de votre objectif un succès. Pédagogie, accompagnement, conseils.

📍 52 boulevard des Castors, 69005, Lyon
✉ autoecolelyon5@gmail.com
☎ 04 78 25 75 09

🕒 Horaires code et bureau :
Mardi au Vendredi : 14h-19h
Samedi : 9h-13h
Fermé le lundi

CAROTHEQUE
BERNARD 1902

10 & 12 rue de la Charité - Lyon 2 - 7 place Maréchal Lyautey - Lyon 6
BERNARD CERAMICS - 45 rue François Mermet - Tassin la Demi-Lune
04 78 34 15 16
www.bernard-ceramics.com

COMMERÇANTS, ARTISANS
si vous désirez paraître dans ce magazine,
cet emplacement vous est réservé.

Contactez-nous au :
06 25 23 65 66

M. Thierry COHEN : studioparis@micro5.fr

C'est voté !

13

En résumé

La vie du Conseil d'arrondissement du 5^e

Séances des 10 sept., 5 nov., 3 déc 2024 et 13 janv. 2025

Retrouvez à chaque parution un résumé des principales délibérations adoptées lors du conseil d'arrondissement

Chats de Loyasse

Améliorer la condition animale en ville

La Ville de Lyon et le 5^e arrondissement soutiennent les associations agissant pour la santé et la sécurité des animaux errants dans l'espace public. C'est la mission des « Chats de Loyasse », une structure dédiée aux chats errants, souvent blessés : soins, stérilisation, veille sanitaire... Grâce à une subvention de 9.000 €, les « Chats de Loyasse » participent activement à améliorer la situation sanitaire des félins sur toute la Ville de Lyon !

Rénovation Diderot

Rénovation des écoles maternelles et primaires

Après les Gémeaux et Joliot-Curie, l'école Diderot est la troisième à bénéficier d'une rénovation énergétique d'ampleur sur le 5^e arrondissement. Avec un budget de 8.6 millions d'euros, c'est le plus gros chantier jamais engagé par la Ville de Lyon pour la rénovation des bâtiments scolaires. A la clé : un confort thermique été comme hiver pour les 350 élèves et les équipes éducatives, mais aussi une baisse d'environ 55%

des factures énergétiques pour la collectivité, soit une économie annuelle de 150 000 d'euros.

Crèche plein-air

Une crèche pionnière au Point du Jour

A partir de janvier 2026, le 5^e arrondissement comptera un nouveau lieu d'accueil des tout petits ! Ce projet de crèche de plein air gérée par la Ville est une des premières en France. Elle développera un modèle d'accueil innovant inspiré de la pratique des pays nordiques qui améliore considérablement la santé des enfants. Avec une surface extérieure de 750 m², les plus petits pourront vivre et jouer en extérieur, tout en découvrant la nature au fil des saisons, en toute sécurité. Avec une capacité d'accueil de 20 enfants, cette future crèche bénéficie d'un investissement de plus 1 million d'euros de la Ville de Lyon. Comme dans l'ensemble des crèches et écoles de la ville, les enfants bénéficieront des menus composés de produits bio et locaux pour leur garantir une alimentation saine et variée.

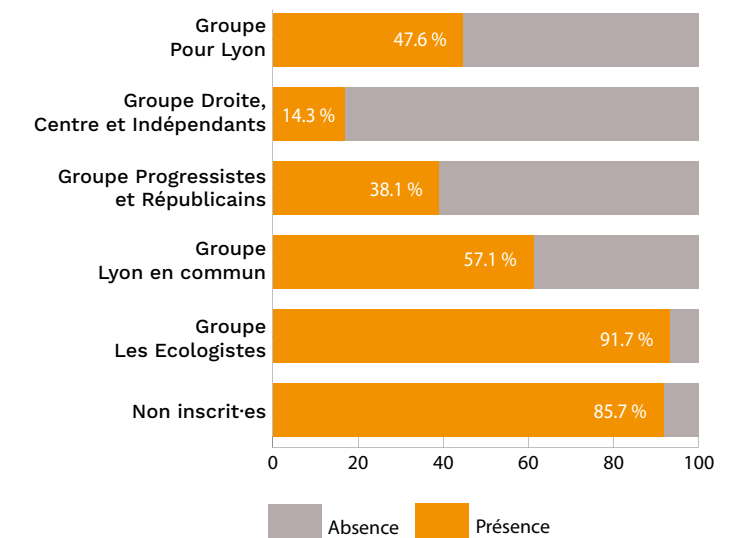
Mais aussi...

- De nouvelles opérations de restauration du Jardin de Rosaire
- Mise en accessibilité de la MJC du Vieux-Lyon pour les personnes à mobilité réduite
- Désaffectation de bâtiments scolaires inutilisés au profit de la création de nouveaux logements sociaux

Absentéisme

Transparence de la vie publique

Chaque année, les élus du 5^e sont invité-es à participer à une dizaine de conseils d'arrondissement. Par souci de transparence et de redevabilité envers les citoyen·nes, cette nouvelle rubrique vous informe sur la participation de l'ensemble des élu·es sur l'année en cours. Retrouvez l'état des lieux pour chaque groupe politique :



Le taux de présence a été calculé sur la base des données des 7 conseils d'arrondissement de l'année 2024.

A noter : un membre du groupe LYEC est en arrêt maladie de longue durée.

Retrouvez les procès verbaux de toutes les séances du conseil municipal d'arrondissement sur <https://mairie5.lyon.fr/votre-mairie/vie-democratique/conseil-darrondissement-ordres-du-jour-et-comptes-rendus>



Conseil de Quartier Ménival, les Batières, la Plaine à l'honneur

« Vivre ensemble, un bien collectif »

« On n'a pas tous les jours 20 ans. »

Le 21 novembre 2024, nous avons fêté les 20 ans de la manifestation de l'arrivée du Beaujolais Nouveau, place César Geoffray, organisée par le Conseil de Quartier de Ménival, les Batières, la Plaine.

C'est en 2004 que le Conseil de Quartier a créé cette activité pour tous les citoyens après réflexion collective au sein du bureau. Il s'agit de la loi Vaillant votée quelques mois auparavant « vivre ensemble dans notre quartier ».

Notre CQ comprend 3 quartiers différents, il est rapidement apparu essentiel de réunir, de fédérer, de créer un lieu, une animation pour tous.

Se rencontrer, échanger, pour faire vivre ces quartiers suburbains, un peu oubliés des décideurs.

Discuter ensemble des améliorations à apporter à notre cadre de vie, faire des propositions : « pour mieux vivre ensemble » et transmettre aux élus qui décident.

C'est grâce à l'aide d'Alexandrine PESSON, maire du 5^{ème} à l'époque, qui a encouragé l'initiative et ce fut une belle réussite. Merci Madame.

Dans l'ordre chronologique, les différents Présidents du CQ ont continué cette organisation de la soirée de l'arrivée du Beaujolais Nouveau : Mychèle PERRAUD créatrice, Patrick PAUPY, puis actuellement Joëlle PORTIER, tous ont continué et se sont « battus » pour perpétuer ce que l'on peut appeler maintenant, UNE TRADITION. Cette activité perdure malgré le froid, le vent, la neige ou la pluie comme cette année ; et les citoyens répondent positivement depuis 20 ans. Les membres du bureau, sous l'égide des présidents successifs, sont bénévoles et dévoués pour organiser cette soirée conviviale, qui exige beaucoup de travail. L'aide de la MJC est importante, merci à elle.

De nombreux élus sont venus fêter ces 20 ans avec nous, Madame Nadine GEORGEL maire du 5^{ème}, Madame Anaïs BELOUASSA-CHERIFI députée de la 1^{ère} circonscription du Rhône (notre circonscription), Monsieur Bertrand ARTIGNY vice-président de la Métropole ainsi que les Présidents des autres CQ du 5^{ème} Monsieur Daniel MICOLO, Monsieur Yves DEAL.

« Vivre ensemble, un bien collectif » qui doit vivre dans l'intérêt de tous.

Vous voulez participer aux différents travaux du CQ :

- Assemblée Plénière, salle municipale la Garenne, rue de la Garenne.
Pour recevoir l'invitation avec l'ordre du jour : s'inscrire auprès de la mairie du 5^e arrondissement à conseilsquartiers5.Messagerie@mairie-lyon.fr

- Soirée Beaujolais Nouveau : le jeudi 20 novembre 2025, place César Geoffray pour une nouvelle soirée conviviale (À boire avec modération, comme d'habitude).

Pour le CQ de Ménival, les Batières, la Plaine
Joëlle Portier Présidente



Libre expression sous la responsabilité du conseil de quartier

© Designed by vectorjuice / Freepik



DES CONSEILS POUR AMÉLIORER VOTRE SÉCURITÉ

Protéger vos données personnelles

Vous avez reçu un mail ou un appel suspect de votre banque ? Un ami vous demande de l'argent par mail ? Un mail vous annonce que vous avez gagné un cadeau fabuleux ? C'est peut-être une tentative de fraude ou de vol de vos données bancaires !

Comment se protéger ?

- Vérifiez l'adresse mail ou le numéro de votre interlocuteur.
- Vérifiez la bonne orthographe de la communication : des fautes se cachent souvent dans les mails frauduleux !
- N'enregistrez jamais vos coordonnées bancaires sur des sites avec paiement en ligne.
- Ne donnez jamais vos coordonnées bancaires par téléphone ou par mail.

Qui contacter ?

- En cas de doute : raccrochez, interrompez la conversation et contactez-vous même votre banque ou votre interlocuteur habituel pour vérifier l'authenticité de la sollicitation.
- En cas d'arnaque : informez votre banque, faites opposition à vos moyens de paiement et portez plainte immédiatement auprès du commissariat de police.

Si vous subissez une tentative d'escroquerie ou une escroquerie, contactez la plateforme gouvernementale PHAROS (internet-signalement.gouv.fr) ou le numéro Info Escroquerie (08 11 02 02 17)

SÉCURITÉ

Le risque d'incendie domestique en hiver

Au quotidien, adoptez les bonnes habitudes :

- Installer un détecteur incendie dans l'habitation et fermer les portes-paliers dans les immeubles.
- Ne pas surcharger les installations électriques, dérouler les rallonges lors de leur utilisation
- Ne pas fumer près de tissus ou laisser cuire des aliments sans surveillance.

En cas de départ de feu dans votre habitation, avoir les bons réflexes peut sauver les meubles... et la vie !

- Evacuez les lieux
- Refermez les portes derrière vous pour faire barrière au feu.
- Alerte le 18 ou le 112.
- Ne jamais utiliser l'ascenseur et ne jamais sauter par la fenêtre.

En cas de départ de feu dans votre immeuble :

- Restez confiné dans votre appartement.
- Fermez la porte d'entrée pour faire barrière aux fumées.
- Placez un linge humide sous la porte.
- Alerte le 18 ou le 112 et signalez votre présence à une fenêtre.

SDMIS
SAPEURS-POMPIERS



La Mairie du 5^e, la Ville de Lyon, la Métropole de Lyon et les concessionnaires de réseaux initient des travaux pour améliorer le confort de vie des habitant-es, en optimisant les infrastructures et en répondant aux besoins croissants de la ville. Ces actions sont nécessaires pour garantir la durabilité des infrastructures et offrir un cadre de vie plus agréable et sécurisé à tous.

Afin de mieux informer les citoyens, des mises à jour régulières sont communiquées concernant l'impact des travaux sur la circulation. Nous encourageons tous les habitant-es à consulter le site internet (rubrique "travaux") et les réseaux sociaux de la Mairie du 5^e et sur le site internet de l'Agence des Mobilités de la Métropole (rubrique "travaux").



Réalisé - En cours

Nouveau plan de circulation du quartier La Plaine

Février-mars à décembre 2024

Quartier de La Plaine

- Nouveau plan issu de la concertation de 2022 de la Métropole sur les aménagements du quartier de La Plaine
- Réduction de la circulation de transit sur des rues non adaptées à des flux importants
- Élargissement des trottoirs et sécurisation des trajets pour les piétons les plus fragiles : ESAT (établissement ou services d'aides pour le travail) et école
- Installation d'écluses
- Changement du sens de circulation et mise à sens unique de la rue Simon Jallade, de la rue Chanteclair, mise en tête bèche de la rue Chazay.

Avril 2025

- Marquages (stationnement en écluses)

2^e semestre 2025

- Enfouissement de réseaux aériens par Enedis



A venir

Élargissement des trottoirs et aménagement cyclable

Mars à avril 2025

Avenue du point du jour



Réalisé

Rue des Enfants (rue Sœur Janin)

Mi-octobre à mi-novembre 2024

Rue Sœur Janin

- Percée d'un cheminement le long de l'école entre la rue Sœur Janin et la rue Edmond Locard – installation de barrières de sécurité aux sorties
- Sécurisation des accès pour les enfants aux abords de l'école (attentes des parents et entrée-sortie des enfants)
- Fluidification de la circulation des piétons dans le quartier



A venir

Renouvellement du réseau souterrain Enedis

Vacances de Pâques 2025

Entre le 25 avenue du Point-du-Jour et la rue de la Favorite



En cours

Assainissement (80 branchements installés dans la rue du Bœuf et rénovation du collecteur)

Du 21 octobre 2024 à mai 2025

Rue du Bœuf/rue Tramassac/ place Neuve Saint-Jean/ rue de la Fronde

- Amélioration indispensable au bon fonctionnement hydraulique des eaux usées
- Mise en conformité pour rétablir l'étanchéité de l'ouvrage et de préserver le milieu aquatique
- Pendant ces phases, rue barrée mais accès riverains et livraisons maintenus, les cheminements piétons et cyclables assurés



A venir

Végétalisation de la Voie Lyonnaise n° 3

Automne 2025

Quai Pierre Scize



A venir

Végétalisation de la Voie Lyonnaise n° 3

Automne 2025

Quai Fulchiron



A venir

1^{ère} tranche du Parc des Balmes

Mai 2025 à février 2026 (phase travaux)

Rue Cardinal Gerlier et rue Pierre Audry/place Abbé Larue

- Développement d'une boucle de promenade qui tire parti de la topographie, de la trame naturelle et s'appuie sur la boucle existante du Parc des Hauteurs
- Liaison rue Cardinal Gerlier et rue Pierre Audry : séquence de liaison entre la ville haute et la ville basse
- Requalification de la place Abbé Larue avec un sentier pour le parc des Balmes : séquence panoramique



Réalisé

Rue des Enfants (rue des Anges)

Juin 2024 à janvier 2025

Montée de Choulans et rue des Anges

- Sécurisation des accès pour les enfants aux abords de l'école (attentes des parents et entrée-sortie des enfants)
- Accès sécurisé école et cœur de quartier (marché le mercredi et le samedi)
- Objectif : circulation en toute liberté (bien-être et sécurité)
- Abords de l'école devenus une zone de rencontre (piétons autorisés à circuler sur la chaussée – sans stationnement – et bénéficiant de priorité sur les véhicules)
- Plantation d'arbres
- Installation de luminaires décorés par les enfants



Réalisé

Création d'un carrefour protégé pour toutes les mobilités

Mars à mai 2024

Angle rue Commandant Charcot et avenue du Point-du-Jour

- Travaux portés par la Métropole
- Création d'une traversée piétonne sur la rue Commandant Charcot avec un plateau surélevé au niveau de la rue des Pommiers



A venir

Rue des Enfants de l'école Les Gémeaux

Mars à décembre 2025

Rue Pierre Valdo – École Les Gémeaux

- Élargissement des trottoirs devant l'école
- Sécurisation des accès pour les enfants aux abords de l'école (attentes des parents et entrée-sortie des enfants)
- Végétalisation avec parcours ludique
- Apports de jeux
- Luminaires décorés par les enfants
- Enfouissement du réseau aérien Enedis sur la rue Pierre Valdo et la rue Jean Fauconnet autour des vacances de Pâques 2025



A venir

Mise en place d'un feu tricolore

Juin 2025

Au carrefour rue Georges Martin Witkowski et rue Commandant Charcot





Réalisé **En cours** **A venir**

Travaux portés par la Mairie

Travaux portés par la Métropole de Lyon

Travaux de concessionnaires

ÉCOLES | COLLÈGES
LYCÉES GÉNÉRAUX TECHNOLOGIQUES & PROFESSIONNELS : DU CAP AU BAC
ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR : DU BTS AU BACHELOR



« Que chacun ait accès, quelle que soit sa condition à une instruction qui lui permette de choisir son avenir »



LA FAVORITE
GROUPE D'ENSEIGNEMENT
CATHOLIQUE LYONNAIS

20 avenue du Point du Jour, 69005 Lyon
Tél. : 04 72 38 84 00 – www.lafavorite.org



COMMERÇANTS, ARTISANS

si vous désirez paraître dans ce magazine,
cet emplacement vous est réservé.

Contactez-nous au :
06 25 23 65 66

M. Thierry COHEN : studioparis@micro5.fr

À votre
écoute ! **19**

Info ou intox ?

On fait le point sur l'expérimentation de la montée du Chemin-Neuf

Les informations qui circulent au sujet de l'expérimentation de la montée du Chemin-Neuf peuvent parfois être mal interprétées ou déformées. Faisons le point sur les faits.

La raison d'être de ce projet : faciliter les mobilités actives et améliorer la sécurité

Cet aménagement s'inscrit dans le cadre de la **Voie Lyonnaise 12**, un itinéraire cyclable de 19 km reliant Bron et Saint-Priest et permettant de traverser la Métropole d'ouest en est. Pour le secteur Trion / montée du Chemin-Neuf, l'enjeu est de permettre à celles et ceux qui souhaitent se déplacer **à pied ou en vélo de pouvoir le faire en toute sécurité**.

Dans cette **phase expérimentale**, en place depuis août 2024 et jusqu'en juin 2025, la circulation a été réorganisée :

- le haut de la rue de l'Antiquaille est passé en sens unique,
- l'accès des véhicules à la montée du Chemin-Neuf est limité aux ayants droit.

Dans un souci de transparence et de respect des engagements, **un point d'étape a été réalisé début 2025** avec les acteurs locaux pour partager les premières constatations. À l'issue de l'expérimentation en juin 2025, les élus prendront une décision basée sur des faits objectifs et dans le respect de l'intérêt général.

Idée reçue n°1 : « Il n'y a pas eu de concertations, les habitant·es ne sont pas écouté·es ou informé·es »

X Faux !

✓ Une large concertation a bien eu lieu. Avec **240 contributions, 4 789 votes et 601 commentaires**, ce secteur de la Voie Lyonnaise 12 est celui qui a suscité le plus de participation.

Depuis janvier 2024, une trentaine d'acteurs locaux – associations de riverains et de commerçants, écoles, collèges, lycées, EHPAD, hôpital, Conseils de quartier, Comités d'intérêt locaux – ont été impliqués dans la réflexion à travers des dizaines d'ateliers et de rencontres individuelles.

Initialement, la concertation portait sur deux scénarios. Ceux-ci ayant

rejetés par les participants, **une troisième solution a émergé**, prenant mieux en compte les attentes locales. C'est donc à la demande des acteurs du territoire que la Métropole a testé ce 3^e scénario en mode expérimental.

Idée reçue n°2 :

« Une expérimentation sans mesures, sans critères de succès, sans étude d'impact »

X Faux !

✓ L'expérimentation suit un cadre méthodologique rigoureux, avec un suivi précis assuré par les équipes techniques de la Métropole.

Deux types de données sont analysés :

Des mesures quantitatives précises : tous les flux de mobilité sont étudiés, incluant

les vitesses, les temps de parcours, le stationnement (occupation et rotation) et les reports de trafic.

Des dispositifs de comptage, installés depuis avril 2024, permettent de mesurer l'évolution des déplacements, aussi bien pour les cyclistes que pour les véhicules motorisés.

Une analyse qualitative de terrain : les équipes de la Métropole et les élu·es, accompagnées de professionnels spécialisés, échangent directement avec les habitant·es et les acteurs du territoire. **Ressenti des piétons, cyclistes, commerçants, clients...**

Tous ces retours sont pris en compte pour évaluer l'expérimentation.

Un dialogue ouvert en continu : pendant toute la durée de l'expérimentation, les habitant·es peuvent partager leurs observations et suggestions par mail à vl12experimentation.ly5@grandlyon.com

Idée reçue n°3 :

« C'est la mort annoncée des petits commerces »

X Faux !

✓ La baisse du trafic automobile ne signifie pas une baisse automatique de l'activité commerciale.

L'impact des aménagements sur le commerce local est une question légitime, mais aucun lien de causalité

direct n'a été prouvé. D'ailleurs, évaluer cet impact est complexe, car le commerce de détail en France traverse une période difficile marquée par une diminution du pouvoir d'achat et une baisse de fréquentation des commerces de proximité de 15 % depuis 2019 (source : Banque des Territoires).

Ce que disent les chiffres de l'expérimentation :

Les clients des commerces du secteur Trion / Farges sont avant tout des habitants de l'arrondissement :

- 90 % viennent du 5^e,
- 70 % se déplacent à pied, 16 % en transports en commun, 10 % en voiture et 4 % à vélo.

Une flexibilité dans les modes de transport :

• Parmi les automobilistes, 80 % déclarent pouvoir utiliser un autre moyen de transport s'ils ne pouvaient pas venir en voiture. Ces données montrent que l'accessibilité aux commerces reste forte, et que la majorité des clients ne dépendent pas de la voiture pour leurs achats.

Une autre idée reçue :

« Un automobiliste dépense plus qu'un piéton ou un cycliste ».

X Faux !

✓ Les premiers résultats de l'expérimentation montrent que le mode de transport n'a pas d'impact significatif sur le montant des dépenses dans les commerces du secteur Trion / Farges.

Des paniers moyens équivalents :

• Les piétons et les automobilistes dépensent en moyenne 320 € par mois dans les commerces locaux. Une analyse plus fine révèle que les clients qui dépensent le plus sont ceux qui habitent à proximité, notamment dans les quartiers Saint-Just et Saint-Irénée.

Ces données confirment que la proximité est un facteur clé de la vitalité commerciale, bien plus que l'usage de la voiture. L'expérimentation se poursuit afin d'affiner ces observations et d'adapter au mieux les aménagements.

AU CŒUR D'UN ÉCRIN DE VERDURE

DU STUDIO AU 5 PIÈCES



Auréal

POINT DU JOUR
LYON 5



Repenser la mobilité, ça marche !

2024 s'est achevée sur plusieurs bonnes nouvelles pour Lyon et sa Métropole. Les initiatives portées par les Écologistes pour rééquilibrer l'espace public, proposer des alternatives au "tout voiture" et permettre de se déplacer de manière plus confortable et sûres dans nos rues, portent leurs fruits. Trottoirs élargis et végétalisés (la marche est la première des mobilités), création des voies lyonnaises, renforcement des transports en commun, installation de rues des enfants aux abords des écoles, passage à la Ville à 30 kmh, développement de voies piétonnes et de zones de rencontres... Des mobilités plus

actives et plus diversifiées, c'est moins de pollution de l'air et moins d'accidents. Les chiffres l'attestent. Entre 2019 et 2024, d'après l'ATMO (observatoire de la qualité de l'air en Auvergne-Rhône-Alpes), la Métropole de Lyon enregistre la meilleure amélioration de qualité de l'air de toutes les grandes villes de la Région. Soit, en 4 ans, -11% de dioxyde d'azote et -23% de particules fines. Sur la même période, l'accidentologie a diminué. La Sécurité routière annonce -44% d'accidents impliquant des piétons, -11% d'accidents de vélos, -48% d'accidents de motos et -36% d'accidents de voitures. Dans notre arrondissement, de nombreux projets portés par

vos élus écologistes s'inscrivent dans cette volonté de favoriser les mobilités alternatives à la voiture. Qu'il s'agisse, par exemple, de l'élargissement des trottoirs rue de l'Antiquaille, d'aménagements de voirie aux abords des écoles Truffaut et Saint-Just-Saint-Irénée, du déploiement de box sécurisés de stationnement des vélos ou encore du TEOL. Si les phases de travaux sont compliquées à vivre, ne perdons pas de vue l'objectif : une ville plus sûre et plus saine pour tous.



Les élus écologistes du 5°

La Convention Internationale des Droits de l'Enfant vient d'avoir 35 ans. Pourtant, ces Droits sont souvent niés. En France, le constat général sur leur respect et leur application n'est pas satisfaisant, le Comité des Droits de l'Enfant de l'ONU l'a rappelé récemment. Les élus locaux ont un rôle à jouer pour en appliquer certains : en préservant les enfants de la pollution et en les rapprochant de la nature, on

respecte leur Droit à la santé. En les associant aux décisions, on applique leur Droit à la participation. En améliorant le chemin de l'école, on renforce leur Droit à l'éducation. Au-delà des clivages politiques, ces Droits devraient être pour nous élus locaux, une boussole.



Les élus du Groupe Lyon en Commun

Être élu, c'est être engagé dans une vision constructive de la société et œuvrer pour l'intérêt général. C'est dans cet esprit que j'apporte ma contribution dans l'équipe de la Majorité depuis 4 ans, que nous assumons nos missions au service des citoyen.nes, du vivre et du faire ensemble. Car faire société signifie relier, écrire une histoire commune au-delà des différences, des cultures et des générations.

Philippe Carry
Adjoint en charge des patrimoines, nature en ville, biodiversité et mémoire

Le maintien à domicile des aînés est freiné par des logements inadaptés et la perte d'autonomie. Face au vieillissement, il faut combattre l'âgisme et l'isolement. Depuis 2022, j'agis pour le bien vieillir dans notre arrondissement, en mobilisant les partenaires locaux et en soutenant les aidants, maillon clé de solidarité. Continuons ensemble à promouvoir ce combat essentiel en 2025 ! Bonne Nouvelle Année !

Marie Duarte
Adjointe en charge de la qualité de vie des aînés et du lien intergénérationnel



Cette rubrique est réservée aux groupes d'opposition et sous leur seule responsabilité

Retour sur l'inauguration du stade de la Sarra : Rappel de nos ambitions

Rénover ou construire des équipements sportifs, c'est avant tout investir pour le bien-être des habitants et pour le développement de nos arrondissements.

Cette vision a été au cœur de la dynamique initiée par Gérard Collomb et Yann

Cucherat lorsqu'ils étaient en responsabilité. Poursuivre cette démarche, c'est garantir aux générations futures non seulement un épanouissement personnel mais aussi une meilleure cohésion sociale. Mettre en place des projets fédérateurs nécessite d'avoir une vision à long terme de notre cité. C'est l'engagement et la détermination des élus de notre groupe « pour Lyon ».



Jean-Dominique Durand, Myriam Bencharaa, Ludovic Fabre pour le groupe « Pour Lyon »

Notre vœu pour 2025 : la réouverture de la Montée du Chemin-Neuf

Cinq mois après la fermeture à la circulation automobile du Chemin-Neuf, l'enclavement de l'Est du quartier (Trion/ Farges/Antiquaille) que nous avions prédit se confirme par une baisse de la clientèle dans les commerces, un isolement des habitants historiques du quartier, des difficultés à circuler et des

bouchons quotidiens sur Choulans... En parallèle, le Chemin Neuf demeure désert : peu de vélos, peu de piétons qui privilégient le Gourguillon... L'expérimentation de fermeture du Chemin-Neuf prendra fin en mai. Nous souhaitons à cette échéance que la Métropole prenne enfin en compte la voix des milliers d'opposants à ce projet et revoie sa copie pour permettre à TOUS de relier Saint-Just

à Saint-Jean. Une zone de partage à 20km/h nous semble le meilleur consensus. Nous profitons de ces quelques lignes pour vous souhaiter à toutes et à tous une très belle année 2025.



Laurence Bufflier, Béatrice Gailliout, Grégory Cuilleron Groupe Progressistes et républicains

Groupe Droite, centre et indépendants

texte non parvenu



Igor Manfredi Élu Droite, centre & indépendants

ESSAYEZ GRATUITEMENT LA 1^{ÈRE} AIDE AUDITIVE QUI SÉPARE LA PAROLE DU BRUIT*, même dans les environnements bruyants

PHONAK
Audéo I-Sphere

La puissance de l'Intelligence Artificielle

Clarté de parole inégalée

Contrôle tactile de vos aides auditives

Connectivité universelle

* Spheric Speech Clarity proven to outperform key competitors for clear speech in noise. Rauber, S., Kohlhauser, P., Jehle, F., Kuhnel, V., Preuss, M., Hobi, S. (2024). Phonak Field Study News disponible sur phonak.fr/etudes. 1 Test non médical 2 Sur prescription médicale ORL 3 Pour l'achat d'un appareillage stéréophonique Phonak Sphère sur présentation de cette annonce. Voir conditions au centre.



CHARGEUR³ OFFERT

Profitez de vos aides auditives rechargeables en toute liberté

Faites le point sur votre audition. Rencontrons-nous !



AUDITION CONSEIL
l'art de bien s'entendre

LYON 5^e
68 rue de Trion
04 81 65 93 74

Du lundi au vendredi 9h-18h
Funiculaire St-Just / Bus C20, C21, 55, 66 et 90 : arrêt Trion

LYON 9^e
Pl. de Paris, 5 rue Laporte
04 78 15 95 81

MATHIEU Ferschneider
Audioprothésiste D.E.
Docteur en neurosciences



CHAMPAGNE-AU-MT-D'OR
76 av. Lanessan
04 51 26 01 15

Test¹ et Essai²
GRATUITS

SUIVI DU PATIENT
illimité

RENCONTREZ NOS
AUDIOPROTHÉSISTES
auditionconseil.fr

agenda...

d'avril à juin 2025 I

AVRIL

Du 7 au 11 avril 2025

**Bourse aux vêtements
printemps - été**

Centre socio-culturel
du Point-du-Jour, 10 impasse Secret

Lundi 7 avril 2025 de 14h à 16h

**Balade à la découverte du quartier
de Champvert avec l'association
ARHOLY**

Sur inscription auprès de l'association : 5€ à régler sur place, gratuité pour les adhérents et les enfants
Parc de Montribloud/La Chapelle,
18 rue de la Chapelle

Mardi 8 avril 2025 de 19h à 21h

**Conférence autisme
Comprendre le Trouble du Spectre
de l'Autisme (TSA) sans déficience
intellectuelle**

Inscription sur Hello Asso ou via
le site de la mairie du 5^e,
Salle des Mariages - Mairie du 5^e
14 rue du Docteur Edmond Locard

**Mercredi 9 avril 2025
de 14h30 à 16h30**

Inauguration du square du Bœuf
17 rue du Bœuf,

Samedi 12 avril 2025 de 10h à 12h

« Faites de la propreté »
Parc de la Garde, 6 rue de la Garde

**Samedi 12 avril 2025
de 14h30 à 17h30**

« Arts sur la place »
Place Bénédicte Teissier

Jeudi 17 avril 2025 de 18h à 19h

**Comité d'Initiative et de
Consultation d'Arrondissement
(CICA)**

Salle de la Terrasse,
mairie annexe du Vieux-Lyon,
5 place du Petit Collège

Jeudi 17 avril 2025 à 20h

Conseil d'arrondissement du 5^e (CA)

Salle du Conseil,
mairie annexe du Vieux-Lyon,
5 place du Petit Collège

**Vendredi 18 avril 2025
de 16h à 18h30**

**Inauguration de la Rue des
enfants - rue des Anges**
3 rue des Anges

**Mercredi 23 avril 2025
de 12h à 13h et de 14h à 15h**

**Visite commentée de l'exposition
« Matrimoine du 5^e »**

Inscription sur le site de la mairie -
Annulation en cas d'intempéries et
de moins de 5 personnes inscrites.
Rendez-vous devant l'entrée du parc
de la Mairie, angle rue Edmond
Locard / Avenue du Point-du-Jour.

Lundi 28 avril 2025 de 14h à 16h

**Balade à la découverte du quartier
Point-du-Jour / Les Massues
avec l'association ARHOLY**

Sur inscription auprès de l'association : 5€ à régler sur place, gratuité pour les adhérents et les enfants
Près de la fontaine, place Bénédicte
Teissier

**Mercredi 30 avril 2025
de 10h30 à 11h30**

**Visite commentée de l'exposition
« Matrimoine du 5^e »**

Inscription sur le site de la mairie -
Annulation en cas d'intempéries et
de moins de 5 personnes inscrites.
Rendez-vous devant l'entrée du parc
de la Mairie, angle rue Edmond
Locard/Avenue du Point-du-Jour

MAI

Lundi 5 mai 2025 de 14h à 16h

Commémoration du 8 mai 1945
Commémoration publique
Lieu à venir

Du 16 mai au 24 mai 2025

**Semaine des Fiertés
de la mairie du 5^e**

Retrouvez toute la programmation
sur www.mairie5.lyon.fr

Samedi 17 mai 2025 de 9h à 12h

**Distribution de plants, graines
et terreau dans le cadre du Défi
fleuri**

Proche de l'entrée de la Mairie,
14 rue Edmond Locard

Samedi 17 mai 2025 de 9h à 12h

**Et si on jouait ?
Découvrir ou redécouvrir le plaisir
de jouer ensemble !**

Événement grand public à destination
des 0-6 ans et leurs parents, organisé
par la Commission Petite enfance du
Conseil local de la santé mentale
(CLSM) de Lyon 5^e, Parc de la mairie,
14 rue Edmond Locard

Samedi 17 mai 2025 de 8h à 17h

**Vide-grenier annuel et brocante
de la MJC Ménival**

Place Schweitzer, 69005 Lyon

Samedi 17 mai 2025

**Carnaval des Dragons
de Saint-Georges**

Place Saint-Georges et Vieux-Lyon

Jeudi 22 mai 2025, en soirée

**Soirée de clôture de la Semaine
des Fiertés du 5^e**

Pièce de théâtre et moment
convivial - Sur inscription -
Retrouvez toute la programmation
sur www.mairie5.lyon.fr
Palais Bondy, 18 quai de Bondy

Samedi 24 mai 2025 de 7h à 16h

**Vide-grenier de l'école
Champvert Ouest**

École Champvert Ouest,
231 avenue Barthélémy Buyer,

Samedi 24 mai 2025

**Budget participatif -
Jour de vote « papier »**

Venez voter pour les idées de
projets que vous souhaitez voir se
réaliser !
Des permanences seront mises en
place dans l'arrondissement

JUIN

Vendredi 13 juin 2025 de 9h à 13h

Forum des seniors

Parc de la Mairie,
14 rue Edmond Locard

Samedi 14 juin 2025 de 9h à 13h

Collecte Ecosystem

Place César Geoffray

Samedi 21 juin 2025

Fête de la musique
Dans tous l'arrondissement

Dimanche 22 juin 2025

**2^e Fête des animaux
du 5^e arrondissement**

En présence de Cédric Villani,
parrain de l'évènement
Parc de la mairie,
14 rue Edmond Locard